

Département de l'Aube
Arrondissement et Canton
de Nogent sur Seine
MAIRIE
de
PONT-sur-SEINE
Communauté de Communes du Nogentais



 03 25 21 40 22
mairie.pontseine@wanadoo.fr
<http://commune-pontsurseine.fr>

Constitution du dossier de mariage



CONTRAT DE MARIAGE

signé le par M^e, notaire à

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Souhaitez-vous être mariés par un Elu en particulier ? OUI NON

Si oui, lequel ?.....

Echange des alliances en mairie OUI NON

Cérémonie religieuse OUI NON Lieu :

Heure :

Domicile conjugal :

Commune :

Département :

Cadre réservé à l'administration

PUBLICATIONS

Lieu et date :

MARIAGE

Devant être célébré le à heures

Entre

Monsieur

et

Madame

NOM		
Prénoms		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Domicile		
Résidence		
Nationalité		
Profession		
Etat antérieur au mariage (<i>Cochez la situation correspondante</i>)	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf depuis le <input type="checkbox"/> Divorcé depuis le	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuve depuis le <input type="checkbox"/> Divorcée depuis le
Nom, prénoms du précédent conjoint si divorcé(e)		
PARENTS		
NOM du père		
Prénoms		
Profession		
Domicile		
MÈRE		
NOM de la mère		
Prénoms		
Profession		
Domicile		

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Né(e) le à

département, certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements
ci-après :

⁽¹⁾ Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement sur moi ;

⁽¹⁾ Que je suis célibataire ou non remarié(e) ;

⁽¹⁾ Que je suis domicilié(e) à, rue

..... n° depuis le

et que je réside ou ai résidé sans interruption dans la commune d.....

depuis le jusqu'au

A, le

Signature

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Né(e) le à

départementcertifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements
ci-après :

⁽¹⁾ Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement sur moi ;

⁽¹⁾ Que je suis célibataire ou non remarié(e) ;

⁽¹⁾ Que je suis domicilié(e) à, rue

..... n° depuis le

et que je réside ou ai résidé sans interruption dans la commune d.....

depuis le jusqu'au

A, le

Signature

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

ENTRE

Monsieur.....

Et Madame.....

Le

Joindre une copie d'une pièce d'identité de chaque témoin

Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe et être juridiquement capable. Les dames devront indiquer leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble : le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.

TEMOINS DU FUTUR EPOUX

1^{er} témoin :

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

Profession

Domicile

Pièce d'identité présentée : Carte nationale d'identité Passeport

N° de la pièce d'identité :.....

2^{ème} témoin (facultatif) :

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

Profession

Domicile

Pièce d'identité présentée : Carte nationale d'identité Passeport

N° de la pièce d'identité :.....

TEMOINS DE LA FUTURE EPOUSE

1^{er} témoin :

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

Profession

Domicile

Pièce d'identité présentée : Carte nationale d'identité Passeport

N° de la pièce d'identité :

2^{ème} témoin (facultatif) :

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

Profession

Domicile

Pièce d'identité présentée : Carte nationale d'identité Passeport

N° de la pièce d'identité :

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e)

pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e)

pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e)

.....

pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

.....

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e)

.....

pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

.....

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature

PIECES A FOURNIR

Pièces à fournir	Futur époux	Future épouse
Copie intégrale de l'acte de naissance , établie il y a moins de 3 mois si elle a été délivrée en France, ou moins de 6 mois si elle a été établie dans un territoire ou département d'Outre-Mer ou dans un consulat.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif de domicile de moins de 3 mois Copie d'une facture de téléphone, d'électricité...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de notaire s'il est fait un contrat de mariage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Livret de famille si vous êtes père ou mère d'un ou plusieurs enfants (joindre la copie intégrale de leur acte de naissance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des témoins (1 par personne minimum, 2 maximum)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes divorcé : acte de naissance avec mention de divorce, ou acte de mariage avec mention de divorce ou d'annulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes veuve ou veuf : acte de décès du dernier conjoint ou acte de naissance comportant la mention de décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes étranger : copie intégrale de l'acte de naissance original accompagné de la traduction visée soit par le consul de France dans le pays étranger où l'acte a été dressé, soit par les consuls étrangers en France, soit par un traducteur figurant sur les listes d'experts judiciaires ; certificat de célibat ; certificat de coutume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les futurs époux militaires : Ceux-ci doivent obtenir l'autorisation préalable du ministère de la Défense s'ils sont dans la légion étrangère depuis moins de 5 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les futurs époux mineurs : - Le consentement du père et de la mère, donné soit verbalement au moment de la célébration, soit par acte authentique (dressé par	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>un notaire ou par l'officier de l'état civil du domicile ou de résidence des parents). Si l'un des deux parents est décédé ou dans l'impossibilité de manifester sa volonté, le consentement au mariage est donné par le père ou la mère seul. Si les deux parents sont décédés ou dans l'impossibilité de manifester leur volonté, le consentement au mariage est donné par le conseil de famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispense d'âge : Les intéressés doivent remettre à l'officier d'état civil la décision du Procureur de la République accordant cette dispense, s'ils n'ont pas atteint l'âge de la puberté légal (18 ans pour les hommes, 15 ans pour les femmes). - Enfants adoptifs : le consentement est donné par les adoptants. 		
--	--	--

Cadre réservé à l'administration

Certificat de publication et de non opposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--------------------------

**COORDONNEES TELEPHONIQUES OÙ PEUVENT ETRE JOIGNABLES LES
FUTURS EPOUX :**

Portable de Monsieur :

Fixe :

Portable de Madame :

Fixe :

- Nous vous remercions du soin apporté à la constitution du présent dossier -